



ECOLE PRIMAIRE PRIVEE RAMBAM

FOURNITURES SCOLAIRES 2025-2026

PETITE SECTION

FOURNITURES

- 1 lutin **200 vues obligatoire**
- 4 **gros** bâtons de colle UHU
- 1 pochette de Canson couleurs vives **21 x 29,7 cm** 160g obligatoire
- 1 pochette de Canson blanches **21 x 29,7 cm** 180g obligatoire
- 1 ardoise Velleda **étiquetée au nom de l'enfant**
- 1 pochette de 4 feutres Velleda (4 couleurs) étiquetés au nom de l'enfant
- 1 paquet de feutres **pointe large obligatoire**
- 1 paquet de crayons de couleur *BIC EVOLUTION TRIANGLE x12 âge 2+*
- 1 boîte de pâte à modeler 4 couleurs **PLAY-DOH** couleurs élémentaires
- 1 paquet de craie de coloriage BIC KIDS PLASTIDECOR Triangle, couleurs assorties x 12
- 1 tablier pour la peinture manches longues
- 3 grandes boîtes de Kleenex
- 4 paquets de lingettes **bébé**
- 1 gourde étiquetée au nom de l'enfant avec paille obligatoire
- **4 photos d'identité** étiquetées au nom de l'enfant dans une enveloppe nominative **le jour de la rentrée**
- Coopérative scolaire pour la classe : 15 Euros dans une enveloppe nominative **(pas de chèque)**

TENUE VESTIMENTAIRE à étiqueter obligatoirement au nom de l'enfant

- Chaussures à scratch **obligatoires**
- Jogging ou pantalon à élastique
- Blouse **avec le nom de l'enfant obligatoire**
- 2 **grandes** kippot larges avec **le nom de l'enfant obligatoire**.
- 1 pochette de grandes pinces **plates** à cheveux pour la kippa
- Cheveux **attachés** pour les filles
- 1 boîte d'élastique pour les filles

Les enfants accueillis en Petite Section doivent avoir acquis la propreté même pendant la sieste. Dans le cas contraire, l'inscription pourrait être suspendue et remise à une date ultérieure jusqu'à acquisition de la propreté.
Fournir obligatoirement une tenue complète de rechange qui sera utilisée en cas d'incident dans un sac en tissu nominatif.

Le port de la kippa (avec 2 pinces plates) et de la blouse boutonnée est obligatoire chaque jour à l'arrivée à l'école.

Sont interdits :

- les chaussures à lacets, les ceintures, les salopettes, les écharpes
- et pour des raisons de sécurité, les colliers, les bonbons, les jouets de la maison

Sont autorisés :

- doudous et tétines uniquement pour la sieste